

DEPARTEMENT DE
L'AUDE

ARRONDISSEMENT
DE CARCASSONNE

REPUBLIQUE FRANCAISE
LIBERTE – EGALITE – FRATERNITE

SMICTOM DE L'OUEST AUDOIS

DELIBERATION du COMITE SYNDICAL

DOMAINE :

Commande Publique

Séance du Comité Syndical du 22 juillet 2021 à 18 heures 00

L'an deux mille vingt et un et le vingt-deux juillet à dix-huit heures

SOUS DOMAINE :

Marché Public

Le Comité Syndical du SMICTOM de l'Ouest Audois

Légalement convoqué s'est rassemblé en assemblée ordinaire à la Halle aux Grains, 15 place de la République, 11400 Castelnaudary.

OBJET :

Résiliation du marché

Présidence de Monsieur Philippe GREFFIER, Président du SMICTOM de l'Ouest Audois.

Le nombre de
conseillers en service
est de 40

Présents :

Rendue exécutoire

ANDRIEU Francis, ANTOINE Hervé, AVERSENG Jean-Luc, BACHARAN Max, BATIGNE Robert, BOUSQUET Sébastien, BRUNEL Christophe, CAU Marie-Paule, COSTE Gilbert, DANJOU Jacques, DEMANGEOT François, DEUMIER Jean-Marc, FABRE Danielle, FABRE Jocelyne, GREFFIER Philippe, HENNEBELLE Jean-Luc, LAMARQUE Gérard, OURLIAC Christian, PECH Bernard, PELISSIER Alain, PRADEL Christophe, ROSALIE Eric,

Convocation du
Comité en date du :

06 juillet 2021

Absents remplacés :

OURLIAC Jean-François par Mme MILLECAMP Evelyne

MAERTEN Didier par KOPF Fabrice

Affichage en date
du :

06 juillet 2021

Absents excusés :

ALRIC Didier, ASENSIO Brice, BAURES Jean-Louis, CAZENAVE Serge, DU FAYET DE LA TOUR Eric, FRONT Gérard, LEMOINE Cédric, PAINCO Paul, PASSEMAR Aurélien, PEYRAS Benjamin, PUJOL Michel, POUSSIER Grégory, QUAGLIERI Jean-Pierre, SOLER Floréal, VIDAL Pierre, VIOLA André.

Date du comité
syndical :

22 juillet 2021

ASENSIO Brice donne procuration à M. GREFFIER Philippe

Délibération n°
2021034

Secrétaire de séance : OURLIAC Christian

Vu la demande d'annulation du marché public « **Collecte par vidage des colonnes et transport des produits recyclables des ménages** » par courrier recommandé du 12 juillet dernier émanant de la Préfecture, qui nous conseille de résilier et de relancer une consultation,

Vu les différents points énumérés dans ce dit courrier, à savoir :

- Absence de publication au JOUE (Journal Officiel de l'Union Européenne),
- Monsieur Christophe PRADEL ne pouvant siéger à la CAO,
- Manque sur le registre du dépôt des offres une signature de l'agent chargé de l'enregistrement des plis.

Monsieur le Président propose à l'assemblée de valider l'annulation du marché public n° 20200001 « Collecte par vidage des colonnes et transport des produits recyclables des ménages » ainsi que de relancer une consultation pour cette compétence.

LE COMITE SYNDICAL

**Où l'exposé de Monsieur le Président
Après en avoir délibéré**

Voix pour : 23
Voix contre : 0
Abstention : 0

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait et délibéré en séance les jour, mois an ci-dessus et ont les membres présents signé au registre.

Pour extrait conforme au registre

La convocation au Comité Syndical et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés à la porte du syndicat conformément aux articles 48 et 56 de la loi du 5 avril 1884.

Fendeille, le 22 juillet 2021



Le Président,

Philippe GREFFIER

